





# ANCRE

## Stages de vacances 2019

### Fiche d'inscription

Merci de nous retourner cette fiche d'inscription, accompagnée d'un acompte de 35 € par stage. Règlement au plus tard le 1<sup>er</sup> jour de l'activité.

#### Inscriptions aux stages de voile en périodes de congés scolaires

Formules	Séances	Coût du stage	Passeport voile
<b>De 7 à 11 ans optimist/équipe</b>			
Demi-journée	5 séances	105 €	11 €
Journée entière	5 séances	132 €	11 €
<b>12 ans et plus 4.20/laser/ludic</b>			
Demi-journée	5 séances	132 €	11 €
Journée entière	5 séances	170 €	11 €

#### Les tarifs sont dégressifs\*:

- Pour une même personne effectuant plusieurs stages dans l'année: remise de 10% à partir du 2<sup>ème</sup> stage.
- Pour les inscrits d'une même famille: remise de 10% pour le 2<sup>ème</sup> inscrit et de 15% à partir du 3<sup>ème</sup>.
- Pour les stagiaires adhérents de l'ANCRE: remise de 15%
- Pour les enfants d'adhérents de l'ANCRE: remise de 15%
- Pour les petits enfants d'adhérents de l'ANCRE: remise de 5%

\* La remise la plus importante est appliquée. Elles ne se cumulent pas. Les remises sont effectuées sur le prix du stage uniquement. Les membres d'une même famille sont les parents et leurs enfants

#### Dates des stages de vacances:

Semaine 15	Du 8 avril au 12 avril
Semaine 16	Du 15 avril au 19 avril
Semaine 28	Du 8 juillet au 12 juillet
Semaine 29	Du 15 juillet au 19 juillet
Semaine 30	Du 22 juillet au 26 juillet
Semaine 34	Du 19 août au 23 août
Semaine 35	Du 26 août au 30 août (Rendez-Vous de l'Erdre)
Semaine 43	Du 21 octobre au 25 octobre
Semaine 44	Du 28 octobre au 31 octobre (4 jours)

#### A propos des stages d'école de voile

- Les stages sont encadrés par des éducateurs diplômés d'état.
- Le matin spécialité en fonction de l'âge de 7 à 11 ans optimist et 12 et plus ludic, 4.20 ou laser. En fonction des conditions météo les éducateurs peuvent être amenés à changer de support (voile-aviron, kayak, goélette), l'après-midi changement de support afin de développer le sens marin.
- Sauf semaines particulières, les séances ont lieu du lundi au vendredi:
  - de 09h00 accueil, début du stage à 9h15 à 12h15 ou de 14h00 à 17h15 à la demi-journée.
  - de 09h00 accueil, début du stage à 9h15 à 17h15 si option à la journée.
- Permanence assurée de 8h45 à 18 h.
- Les repas ne sont pas fournis. Les stagiaires à la journée apporteront leurs sandwichs et/ou collations et leurs boissons.
- Le(a) stagiaire s'équipera de vêtements adaptés à la pratique de la voile (tenue de rechange, coupe-vent, lunettes avec lien et protection solaire, etc.) et de chaussures souples fermées (chausson de voile, vieilles baskets).
- Le gilet de sauvetage est fourni, ainsi que le ciré haut et bas en cas d'intempéries.
- Accès possible au dispositif d'aide aux loisirs de la ville de la Chapelle sur Erdre.
- Les Chèques-Vacances et les Coupons-Sport de l'ANCV sont acceptés.
- Les séances annulées pour intempérie ne sont pas dédommagées.
- **La fourniture d'un certificat médical d'aptitude à la pratique de la voile, ou du sport de façon générale, est obligatoire.**